



Délégués du personnel : exercer votre mandat au quotidien

Objectifs

- > Bien connaître le rôle et les attributions des DP
- > Maîtriser leurs moyens d'action et savoir les utiliser
- > Savoir préparer et organiser les réunions
- > Mieux assister les salariés de l'entreprise

Public

- > Délégués du Personnel

PROGRAMME

1 JOUR

① Bien positionner les Délégués du Personnel par rapport aux autres élus

Les différents Représentants du Personnel et leurs rôles respectifs

La différence entre élection et désignation

La mise en place des DP :

- l'obligation de mettre en place des DP
- les règles en matière d'élections

② Connaître les attributions des DP

Les attributions principales des DP :

- présenter les réclamations individuelles et collectives des salariés
- intervenir auprès de l'Inspection du travail, défendre les libertés individuelles, assister les salariés

Les domaines d'intervention spécifiques aux DP :

- les congés payés
- les accidents du travail, la santé et la sécurité

Les attributions supplétives des DP en l'absence de CE et de CHSCT

Le droit à information des DP :

- le registre unique du personnel
- les relevés des horaires de travail
- les contrats de travail temporaire
- les conventions et accords collectifs de travail

③ Les moyens pour exercer le mandat de DP

Les règles générales :

- la durée et le cumul des mandats
- le remplacement du titulaire
- le principe de non-discrimination

Les heures de délégation : décompte, utilisation, paiement et dépassement du crédit d'heures

La liberté de déplacement : dans et en dehors de l'entreprise, frais de déplacement

④ Connaître le fonctionnement des DP

Les réunions avec l'employeur :

- les réunions mensuelles
- les réunions exceptionnelles sur demande des DP

Les participants aux réunions avec l'employeur

L'organisation des réunions :

- leur périodicité
- la transmission des demandes par note écrite
- le déroulement des réunions
- le registre spécial des DP

Le droit à être reçu individuellement par l'employeur

Les moyens mis à disposition des DP (local, affichage)

⑤ La protection des DP et de l'exercice de leur fonction

Le régime de protection des DP

Le délit d'entrave

INTERVENANTE

Isabelle DEL VALLE, Juriste en droit social

DURÉE

1 jour

TARIF repas inclus

580 € HT

CODE

BA 015

SESSIONS 2010

Paris

DATES

15 mars

30 juin

8 oct.

1^{er} déc.